

**A.R. 4.6.2021 M.B. 23.6.2021**  
**En vigueur 1.8.2021**

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

## Article 24bis - BIOLOGIE CLINIQUE

§ 1<sup>er</sup>. Tests de biologie moléculaire sur du matériel génétique de micro-organismes :

...

557034 557045 Dépistage de la bactérie Bordetella pertussis par frottis nasopharyngé postérieur, rinçage nasopharyngé, aspiration nasopharyngée, lavage broncho-alvéolaire ou aspiration bronchique, à l'exclusion de frottis nasaux ou de gorge ou de tout autre échantillon B 2000

Cette prestation peut uniquement être effectuée dans les circonstances suivantes :

1. chez un enfant âgé de moins de 16 ans présentant des symptômes compatibles avec la coqueluche pendant plus de 6 jours et moins de 22 jours, à condition qu'il n'ait pas été vacciné au cours des 3 dernières années ;

2. chez un enfant âgé de moins de 1 an qui n'a pas été vacciné ou qui n'a été vacciné que partiellement (moins de 3 doses) présentant des symptômes catarrhaux suivis de nausées, bradycardie ou d'apnée(s).

A condition qu'ils n'aient pas subi une thérapie de 5 jours ou plus par macrolides ou triméthoprimes/sulfaméthoxazoles.

Uniquement sur prescription du pédiatre.

Une seule fois par phase d'investigation diagnostique."

" [556695](#) [556706](#) [Dépistage du CMV](#) B 1400

[La prestation 556695-556706 peut uniquement être portée en compte dans les circonstances suivantes :](#)

[1° il s'agit de nouveau-nés présentant des symptômes compatibles avec une infection congénitale à CMV ;](#)

[2° il s'agit de nouveau-nés pour lesquels il existe une indication sérologique d'une primo-infection maternelle ;](#)

[3° il s'agit de nouveau-nés pour lesquels des anomalies compatibles avec une infection congénitale à CMV ont été détectées à l'échographie ou par IRM pendant la grossesse ;](#)

[4° il s'agit d'enfants de moins de six ans atteints de perte auditive neurosensorielle confirmée \(SNHL\).](#)

L'examen doit être réalisé sur les urines ou la salive, dans les 21 jours qui suivent la naissance. A partir du 22ème jour de vie, l'examen peut encore être réalisé à partir d'un prélèvement de sang séché sur papier buvard (« Dried Blood Spot » - DBS).

La prestation 556695-556706 ne peut être facturée qu'une seule fois au cours de la vie.

Les prestations 556695-556706, 550631-550642 et 550970-550981 ne peuvent pas être cumulées."

...